

Recommandation du Conseil de l'Europe : les écoles devraient intégrer l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires

Strasbourg, 01.07.2020 – Le [Comité des Ministres](#) du Conseil de l'Europe a adopté aujourd'hui une [Recommandation](#) qui appelle pour la première fois ses 47 États membres à intégrer l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques.

Constituant un outil efficace pour lutter contre la haine, la discrimination et les préjugés, ainsi que pour combattre la radicalisation, le négationnisme et le révisionnisme, cette Recommandation qui appelle à intégrer l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires vise à renforcer la compréhension du fait qu'ils font partie intégrante de la société, nationale et européenne.

La Recommandation souligne l'importance de l'enseignement de l'Holocauste commis par le régime nazi et ses alliés ainsi que des autres actes commis contre les Roms et les Gens du voyage à travers l'Europe. Elle appelle les gouvernements à intégrer dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle des activités de commémoration de l'Holocauste des Roms, en relation avec le 2 août (Journée européenne de commémoration de l'Holocauste des Roms) ou avec une date mieux adaptée au contexte historique du pays concerné, par exemple lors de commémorations locales liées à l'emprisonnement ou à la déportation des Roms vers les camps de concentration.

Toutefois, l'évocation de ces sombres périodes de l'histoire devrait être complétée par l'enseignement d'épisodes historiques durant lesquels les Roms et/ou les Gens du voyage n'étaient pas des victimes. L'enseignement devrait par exemple faire référence à des récits positifs de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, tels que leur contribution à l'héritage culturel local, national et européen, et au rôle actif des Roms, Sintis et Yéniches dans les mouvements de résistance antinazis et antifascistes.

La Recommandation appelle à combattre l'antitsiganisme persistant en proposant un enseignement équilibré et contextualisé de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, reflétant à la fois leur présence nationale, le contexte historique ainsi que l'histoire commune de ce peuple présent en Europe depuis plusieurs siècles.

L'enseignement devrait par exemple inclure des informations concernant la contribution des Roms et des Gens du voyage aux économies nationales, en particulier le commerce, la métallurgie et autres travaux artisanaux, ainsi que l'élevage. Il devrait se référer aux différents aspects de la culture et de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, tels que les récits, la littérature, la religion, la musique et les traditions, et sensibiliser au « progrès social asymétrique et à l'inégalité d'accès aux droits sociaux » à laquelle ils ont été confrontés tout au long de l'histoire.

Afin d'assurer une éducation appropriée, les programmes devraient prêter attention aux sources historiques en vue de combattre l'antitsiganisme, les discours de haine, la propagande et les fausses informations, qui se diffusent si facilement par le biais d'internet et des réseaux sociaux.

Conformément à la Recommandation, l'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage ne nécessitera pas d'heures de cours supplémentaires, mais pourra être intégré à d'autres matières telles que l'histoire, l'éducation civique ou sociale, la littérature, la religion ou l'éthique, les arts, la musique ou les langues, et il aura ainsi des incidences budgétaires limitées, voire nulles.

[Le Conseil de l'Europe et les Roms et Gens du voyage](#)

Contact: [Panos Kakaviatos](#), Porte-parole/Attaché de presse, Tél. +33 6 98 37 64 04

(* Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.